Image not found or type unknown

Citation film et exploitation commerciale

Par **RG75**, le **29/09/2014** à **18:31**

Bonjour,
Ma question est simple : Puis je vendre un mug avec une phrase culte du cinéma comme "C'est à moi que tu parles ? ". Il n'y aura absolument nulle part sur le site mention du film Taxi Driver. A-t-on le droit d'utiliser une phrase devenue culte et référence à des fins commerciales ? Ces phrases sont utilisées quotidiennement et beaucoup l'utilisent sans avoir connaissance de son origine.
Merci par avance de votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés